



LE 14 DÉCEMBRE 2024

LE COLLECTIF MÉDECINS UFMICT-CGT APPELLE TOUS LES SOIGNANTS À REFUSER LA DIVISION, À MANIFESTER LEUR SOUTIEN AUX PADHUES, ET À TOUS LES TRAVAILLEURS MIGRANTS

La pénurie croissante de médecins prévue jusqu'en 2050 (plus de 15.000 postes de praticien hospitalier sont vacants dans nos hôpitaux publics) a conduit à embaucher depuis des années des médecins à diplôme hors Union Européenne (PADHUE), largement implantés dans les déserts médicaux souvent au premier plan lors de la crise sanitaire.

Les collectifs PADHUE, associés à une intersyndicale UFMICT-CGT, SNMH-FO et AMUF, ont obligé nos dirigeants à reconnaître l'extrême utilité de ces médecins pour notre système de santé, et à parler de « *régularisation* » de leur situation. Cette promesse non tenue fait plus **de 2000 médecins ont tout simplement vu leur contrat non renouvelé ou carrément annulé**. Depuis 2022, les ministres Firmin le Bodo, Braun, puis Valletoux, ont mis un terme à l'embauche de « *gré à gré* » des **PADHUE par les hôpitaux depuis leur pays d'origine...« au SMIC soit 1300€ par mois »**.

En 2021, un concours, l'« *Epreuve de Validation des Connaissances* » (EVC), véritable **numérus clausus qui ne dit pas son nom**, devient le seul moyen pour les PADHUE d'accéder à une « *autorisation de Plein Exercice* ».

- Sans cela, les PADHUE sont pieds et poings liés à leur hôpital : c'est l'exercice par délégation,
- Cela signifie qu'ils sont soumis à l'encadrement d'un confrère sénior,

Cette clause permet une exploitation honteuse et silencieuse !

Une « *loi stock* » en vigueur entre 2021 et 2023 avait autorisé l'accès AU PLEIN EXERCICE EN DEUX ANS via un examen sur dossiers par l'ARS et le CNG. Cela a permis à plus de plus de 4000 PADHUE ayant **exercé plus de deux ans de s'installer en France**, preuve tangible que l'attribution d'un plein exercice sur dossier est possible.

MAIS... C'est le chemin de la précarité à outrance que les ministres de la santé ont imposé : C'EST INACCEPTABLE !

- Les statuts pérennes des PADHUE antérieurs ont été mis en extinction en décembre 2023. Ainsi, c'est plus de 1700 PADHUE qui se sont vu rétrogradés de, Praticiens Attachés Associés, à Faisant Fonction d'Interne, voire Stagiaire Associé,
- Les ARS font un recensement ouvertement sous-évalué des besoins en postes médicaux dans toutes les régions et refusent d'attribuer des autorisations d'exercice à nombre de ceux qui y auraient droit, les mettant ainsi en situation irrégulière et à risque d'expulsion.
- Les directions des hôpitaux continuent à leur proposer des statuts dégradés, souvent hors de la légalité, alors que la plupart d'entre eux occupaient les années précédentes des postes de médecins, parfois même dirigeaient des équipes hospitalières. Et ces contrats extra-légaux recueillent en préfecture, une interdiction de travail ou un non renouvellement du permis de séjour, pour les médecins étrangers.



CONSÉQUENCES :

- **87 % du territoire français est un désert médical ;**
- Cette politique met en danger nombre de services d'urgences, de psychiatrie, de gériatrie, de pédiatrie...
 - 7 millions de français sont sans médecin traitant
 - 36 % des français renoncent aux soins

Nous sommes toutes et tous, en tant que citoyens et en tant qu'usagers de ce système de santé, concernés par ces situations dramatiques !

C'est le résultat d'un condensé de la politique xénophobe et anti-immigration des gouvernements successifs, qui ont voulu donner des gages à l'extrême droite.

LA SOLIDARITE EST ESSENTIELLE À LA DEFENSE DES DROITS SOCIAUX

De fait sous couvert de « *maîtrise des flux migratoires* », le gouvernement renforce la précarité et la pression sur les conditions de travail des PADHUE.

Ainsi, le projet de loi Valletoux, dont les décrets sont en souffrance depuis un an, prévoit que les PADHUE, même **renouvelés** depuis **des années, ne seront autorisés qu'à deux présentations des EVC depuis le territoire national**, et censés retourner sur le territoire de diplomation en cas d'échec.(pour deux autres tentatives).

- Au-delà de ces deux présentations d'EVC, en cas d'échec, c'est le « **Retour** » ou la « **Reconversion** » dans un autre métier !
- **Or de très nombreux PADHUE ont acquis la nationalité française : aucun statut, aucun recours n'est possible selon l'actuel projet de Loi Valletoux.**

ASSEZ de ce gâchis de médecins capables pour notre système de santé ! Assez de ces conditions d'exercice dégradées programmées ! assez de surexploitation des immigrés !

- **Des solutions existent nous, à l'UFMICT-CGT, l'avons largement fait savoir :**
 - o Une régularisation sur dossier par deux ans d'exercice glissant pour tous !
 - o Un examen sur titres et travaux, et services rendus avec plein exercice d'emblée,
 - o Pas de rétrogradation administrative, pas d'OQTF pour les PADHUE.

Les directions ARS doivent faire leur travail et considérer l'intérêt public et la situation locale !

Stop à la loi Valletoux d'immigration PADHUE jetable : Ils bossent ici, ils vivent ici, ils restent ici !

Le 14 décembre,

la CGT appelle l'ensemble des travailleuses et travailleurs, migrant-es ou non, à se rassembler à 14h place Clichy et dans de nombreuses villes comme à Toulouse, pour dire non à cette division.

Ensemble, **défendons l'égalité des droits pour toutes** et tous et refusons la politique de précarisation.

**NOUS TRAVAILLONS ENSEMBLE ICI,
NOUS VIVONS ICI, ET NOUS RESTONS ICI.**